tions, l'évolution stylistique, la signification spirituelle, sont analysées dans la seconde et la troisième partie : nimbe païen, nimbe chrétien. Notons, parmi beaucoup de remarques intéressant particulièrement nos disciplines, cette constatation que, dans le monde grec proprement dit, le prénimbe débouche presque tout de suite sur le nimbe (p. 107), ce qui n'est pas sans rapport avec l'anthropomorphisme de la religion grecque. Il semble qu'à la longue tous les dieux, même les divinités infernales, aient été susceptibles d'être coiffés d'un nimbe : F. de Ruyt, dans son *Charun* (p. 151), en a relevé deux exemples dans la tombe de l'Orco et sur un vase de Toscanella.

L'étude, appuyée sur une bibliographie considérable, bourrée de citations d'historiens modernes, illustrée de descriptions plutôt que de figures (à l'exception de plusieurs tableaux de dessins au trait reproduisant les différents types de nimbe), se fonde sur les monuments figurés et laisse de côté les textes. A lire un paragraphe de la p. 193, les latinistes regretteront que M^me^ Collinet-Guérin ne se soit pas arrêtée davantage à Virgile, pour lequel (*nimbo effulgens*, *En.*, II, 616) ce nuage brillant a été un moyen d'exprimer le surnaturel. Mais quand et comment, du sens de « nuage », est-on passé à celui d' « auréole » de saint? On note un emploi du mot dans cette acception chez Isidore de Séville (19, 31, 2).

Deux préfaces, du D^r^ Contenau pour le nimbe païen, du professeur Le Bras pour le nimbe chrétien, soulignent fortement l'importance de ce livre.

J. Heurgon.

Archéologie.

Atti del 7° Congresso internazionale di archeologia classica : Roma, « L'Erma di Bretschneider », 1961, 3 vol., 454-491-361 pages.

L'importance de ce septième Congrès, tenu en 1958, a déjà été signalée dans cette *Revue*, t. XXXVI, p. 264, par M. R. Chevallier ; les *Actes*, par suite de circonstances exceptionnelles, ne paraissent qu'avec quelque retard, mais leur contenu est d'une telle ampleur qu'il est légitime d'en donner au moins un Index (pour la partie romaine) dans ce Bulletin critique. La tenue du Congrès a occupé une grande semaine : débats inaugurés à Rome par les allocutions présidentielles de MM. J. Bayet et A. Maiuri, réception avec discours du S. P. Pie XII à Castelgandolfo, deuxième partie à Naples avec excursions aux grands sites archéologiques. La liste seule des personnes et des institutions représentées n'occupe pas moins de 25 pages, le texte des communications en remplit plus de 1.300.

Figurent dans ces trois volumes, pour la romanité soit en elle-même

soit dans ses rapports avec l'archéologie générale, les contributions suivantes (titres abrégés) :

— *Méthodes géophysiques, photographie aérienne et sous-marine* (t. I, p. 9-80).

G. Schmiedt, Metodi dell'impiego della fotografia aerea.
F. Castagnoli, Contributi della fotografia aerea agli studi di topografia.
R. Chevallier, Les perspectives françaises de la photographie aérienne.
C. M. Lerici, La prospezione geofisica.
F. Benoit, Les recherches sous-marines.
L. Tursini, Archeologia subacquea.

— *Conservazione e restauro dei monumenti* (t. I, p. 81-196).

P. Romanelli, La conservazione delle zone archeologiche.
Sp. Marinatos, Probleme der Ausgrabung und Erhaltung.
F. Darsy, De la ruine subsistante à la restauration statique.
B. F. Tamaro, Il consolidamento dell'arena di Verona.
C. Brandi, Il restauro della pittura antica.
W. Lepik-Kopaczynska, Colores floridi et austeri.
M. Cagiano de Azevedo, Tecniche della pittura parietale.
E. Schiavi Gazzola, Tecnica pittorica dell'encausto.
Selim Augusti, Restauro della pittura pompeiana. — Restauro degli oggetti lignei.
M. Almagro Basch–C. Cid Priego, Restauración de una ara romana ampuritana.
É. Salin, Recherches de laboratoire appliquées à l'archéologie.
J. Arvid Hedvall, Kranke Gläser können geheilt werden.

— *Arte ellenistico-romana* (t. I, p. 391-454).

Ch. Picard, Sur le relief de Capri dit « La chevauchée nocturne ».
P. Collart, Le rôle de Palmyre à l'époque romaine.
H. Fr. Mussche, Recherches sur la sculpture gréco-romaine au Liban et en Syrie.
O. J. Brendel, Two Fortunes at Praeneste.

— *Scoperte e problemi nell' Italia pre-romana* (t. II, p. 9-218).

I. Marconi Bovio, Le più recenti scoperte della Sicilia occidentale.
V. Tusa, Il santuario arcaico si Segesta.
A. Maiuri, Scavi e scoperte in Magna Grecia.
A. Dale Trendall, South Italian red-figured Pottery.
Fr. de Ruyt, Vases grecs et italiotes de la collection Mignot.
M. Pallottino, Le scoperte di Pyrgi.
P. E. Arias, Le scoperte di Spina.
R. Bloch, Dix années de fouilles en pays étrusque.

R. Bartoccini, La tomba delle « Olimpiadi » nella necropoli etrusca di Tarquinia.

P. E. Arias, Altorilievo etrusco.

— *Scoperte e problemi dell'archeologia romana e tardo-antica* (t. II, p. 219-491).

A. Boëthius, Problemi connessi con l'architettura della repubblica.

M. A. Basch, Las excavaciones españolas en Gabii.

R. Bartoccini, Colonia Julia Felix, Lucus Feroniae. — Tre anni di scavi a Vulci.

J. Mertens, Alba Fucens. Urbanisme et centuriation.

V. Cianfarani, Note di urbanistica teatina.

L. Fabbrini, Sentinum.

G. A. Mansuelli, L'urbanistica della regio VIII.

M. M. Roberti, Il Capitolium repubblicano di Brescia.

S. Finocchi, Origine dell'impianto urbanistico di Aosta.

G. M. Longhi, Vici Vrbis Romae.

E. Dyggve, Sul « Palatium-ecclesia ».

N. Duval, Le problème de l'architecture aulique au Bas-Empire.

B. Gabričević, Ultime scoperte nel palazzo di Diocleziano.

Ch. Delvoye, De la survivance des Nymphées romains dans certaines basiliques paléochrétiennes.

Wl. Sas-Zaloziecky, L'influence de l'architecture tardo-antique sur l'architecture de l'époque justinienne.

— *Scultura e mosaico* (t. II, p. 433-491).

M.-Th. Picard, Sur la frise du Forum de Nerva.

E. Condurachi, La genèse des sujets de chasse sur l'arc de Constantin.

C. Carducci, Aspetti della scultura romana in Piemonte.

H. P. L'Orange, I ritratti di Plotino e il tipo di San Paolo.

H. Jucker, Römische Porträtbüsten auf Blätterkelch.

J. Marcadé, Statuette-portrait du Musée d'Agen.

— *Irradiazioni della civiltà classica archeologica periferica e provinciale* (t. III, p. 9-267).

D. Schlumberger, Art parthe, gréco-bouddhique, gréco-romain.

P. P. Kahane, Classical and local elements in the art of the ancient Land of Israel.

Selim Abd Ul Hak, Découvertes récentes dans les sites gréco-romains de Syrie.

Tibor Nagy, Nuove scoperte dell'antica cultura in Pannonia.

Duje Rendić-Miočević, La tombe illyro-romaine en Yougoslavie.

K. Majewski, Importations romaines en Pologne.

W. Kimmig, Rapporti culturali tra la zona a nord delle Alpi e il mondo mediterraneo.

J.-J. Hatt, A. Perraud, Ch. Lagrand, Le Pègue, habitat hallstattien en Haute-Provence.

L. Harmand, Le problème du rempart urbain dans les provinces occidentales de l'Empire.

J. C. Serra-Ràpols, L'exploration d'une ville ancienne sous une grande ville moderne : Barcino-Barcelone.

J.-J. Hatt, Critères chronologiques pour l'étude de la sculpture romaine provinciale.

H. Gallet de Santerre, Sur un ensemble de statues romaines récemment découvertes à Nîmes.

W. Slomann, Trade relations between Scandinavia and the Roman Empire.

K. Michalowski, Les constructions ptolémaïques et romaines à Tell-Atrib.

R. Bartoccini, La missione archeologica italiana nel porto di Leptis Magna.

Gilbert Ch.-Picard, La datation des mosaïques de la maison de Virgile à Sousse.

R. Étienne, La « ratiocinatio communis » de Vitruve et la maison privée volubilienne.

Cl. Poinssot, La recherche de l'effet monumental et l'utilisation des difficultés du terrain à Thugga.

J. Marouzeau.

I cantieri di lavoro al servizio dell'archeologia : Roma, Ministero del lavoro e della previdenza sociale, 1959, in-4°, 189 pages, 271 figures.

L'œuvre sociale des chantiers de travail pour chômeurs mis au service des Surintendances aux antiquités d'Italie (elles ont contribué à la réalisation du volume) a donné des résultats appréciables sur une centaine de sites répartis dans toute la péninsule et dans les îles. La plupart des hauts lieux de l'archéologie italienne apparaissent ici, de Spina à Pompéi et à Syracuse. Il n'est pas possible de les énumérer tous. Retenons plus spécialement la série des amphithéâtres du Piémont, la basilique paléochrétienne d'Albenga, la villa Hadrienne (Canope et statues), Civitavecchia, Vulci, Lucus Feroniae, les nécropoles étrusques de Tarquinia et Cerveteri, Baïes (thermes), Paestum et Locres (théâtre gréco-romain).

Les diverses fouilles sont abondamment illustrées, avec de brèves notices, dans le cadre de chaque région. Voici donc un survol intéressant de l'ensemble de l'activité archéologique italienne.

R. Chevallier.

Pierre GRIMAL, *A la recherche de l'Italie antique* : Paris, Hachette, 1961, 362 pages, 18 NF.

Le sujet de ce livre passionnant est le grand travail des archéologues, les problèmes qu'il résout et qu'il pose. Après deux chapitres sur la façon dont Rome a été ensevelie pour servir bientôt de carrière et dont la Rome du Moyen Age a vu la Rome antique (d'après les travaux surtout de R. Lanciani), M. Grimal en arrive aux fouilles les plus récentes. Étude faite des problèmes épineux de la nécropole de Boni, du Comitium et du Lapis Niger, du mur de Servius, nous avons le dernier mot (celui, en particulier, de M. Puglisi) sur les origines de Rome. Il y a eu vers 750 un village de cabanes au Palatin, puis d'autres villages similaires sur l'actuel forum ; sous l'influence étrusque, vers 550, sur une partie de ces villages ont été établies les premières maisons avec de la pierre et de la brique, tandis qu'une partie du forum devenait place de la vie publique. On ne voit plus de trace du synoecisme latino-sabin, qui survivait encore (avec quelques retouches) dans un des derniers livres de M. R. Bloch.

Nous allons ensuite faire une savante promenade à Ostie et à Préneste, chez les Étrusques (on aurait affaire non à des immigrés, mais à un ensemble culturel formé en Italie même par divers apports), en Grande-Grèce, et, si l'on veut un exemple de la méthode du narrateur, je citerai le chapitre sur la Campanie. Il est fondé sur Fiorelli pour l'historique des fouilles, sur M. Della Corte pour la prosopographie, sur M. Grimal lui-même (et à juste titre) pour les jardins, sur M. Maiuri pour les recherches de ces derniers temps, si lentement publiées. Nous voyons ainsi se succéder comme une série de Pompéi : osque, grecque, étrusque (de 550 à 470 environ), grecque *iterum*, samnite, colonie romaine (en 80 avant J.-C.). C'est ici le point de vue « hellénique » qui est défendu, en réaction contre les étrusquisants d'il y a cinquante ans. Pour finir, quelques pages sur Herculanum, bien différenciée de Pompéi, et sur Stabies, dont l'on peut espérer beaucoup. Ainsi donc, une bonne analyse d'une vaste bibliographie en insistant sur les nouveautés, une synthèse claire des résultats actuels, une position personnelle sur les problèmes essentiels.

Oserai-je dire que la conclusion peut paraître quelque peu « plaquée »? Sans doute l'auteur y montre-t-il par trois exemples fameux — les terramares, le guerrier de Capestrano avec son beau chapeau, les tables d'Iguvium-Gubbio (qui lui permettent une allusion aux langues italiques) — combien Rome a été précédée et entourée de civilisations originales et complexes, et que les choses ne sont pas aussi simples que la tradition classique le prétendait. Oui, mais cette con-

clusion n'est pas une explication. Il est vrai que devant l'échec de tant de théories étiologiques, M. Grimal ne voulait pas en avancer une nouvelle, que son imagination lui eût aisément suggérée, mais que sa science et sa prudence lui déconseillaient de nous proposer.

Un détail matériel : je ne verrais pas d'inconvénient à ce qu'un livre de ce genre, livre de lecture, sans doute, mais aussi de consultation, ait un index. Il faudrait au moins une table des matières détaillée, avec indication des sous-chapitres.

En tout cas, d'une plume alerte M. Grimal rend un grand service non seulement aux touristes supérieurs, mais aussi aux professeurs et aux travailleurs, qui auront dans son livre l'état des principaux problèmes archéologiques en Italie, grâce au dépouillement fait très intelligemment de documents, de rapports, d'ouvrages souvent difficiles à trouver et toujours difficiles à lire. Ce dépouillement, M. Grimal sait l'assaisonner de remarques, d'hypothèses, d'idées inattendues et qui vont fort loin. Dans ces conditions, puisque l'abondance et la qualité de sa production en font le jeune maître de sa génération, qu'il permette à un aîné de lui dire publiquement que nous attendons de lui, en outre, autre chose : je veux dire quelque grand livre créateur qui nous fasse revivre le temps où paraissait *Virgile et les origines d'Ostie* ou bien *Autour des Gracques*. M. Grimal reconnaîtra que la suggestion est flatteuse et je le crois assez sûr de lui pour tenter de relever le défi.

Marcel DURRY.

A. FROVA, *L'arte di Roma e del mondo romano* (Storia universale dell'arte, II) : Turin, Unione tipografico-editrice Torinese, 1961, 947 pages, 14 planches hors texte, 713 figures.

Pour des raisons de commodité pratique, cet ouvrage est divisé en deux parties : Rome et l'Italie ; les provinces romaines, et l'on a séparé l'étude des trois grands domaines de l'art envisagés : architecture, sculpture et peinture. On ne résume pas un manuel, surtout pas un manuel de cette ampleur. Contentons-nous ici d'en détailler quelque peu les richesses, en signalant au passage les points qui nous semblent mériter une attention particulière.

I. *Architecture.* — L'auteur recherche l'apparition des plans réguliers de camps et de cités, des premiers programmes d'architecture ; il analyse les caractères fondamentaux du temple italique, passe en revue les monuments connus, démêle les influences étrangères, grecque et étrusco-italique (principe de symétrie, emploi du blocage), cette dernière destinée à alimenter le filon populaire de l'art romain, par opposition à l'art savant ou « de cour », hellénisant. Il étudie les types de

monuments publics et leur technique, indique les phases de l'évolution ; l'époque de Sylla, grâce à l'emploi de l'arc et de la voûte en série, marque une étape capitale. Retenons les pages sur les théâtres (21), les amphithéâtres et, à propos de l'activité édilitaire et des progrès techniques sous Pompée et César, sur le type de la villa et sur la maison. Pour l'époque impériale, bien que l'évolution soit nettement soulignée, les subdivisions sont peut-être un peu trop mécaniquement chronologiques : époque augustéenne (problèmes des forums impériaux, thermes, théâtres, arcs et portes, divers types de monuments, funéraires en particulier) ; époques julio-claudienne, classique, flavienne, baroque ; règne de Trajan, grandiose, marquant un retour à la tradition hellénistique qui s'épanouit sous Hadrien ; sous les Antonins, la floraison de la civilisation urbaine voit se développer largement les idées apparues sous Néron et les Flaviens ; on retiendra le caractère fonctionnel de l'architecture privée ; à la fin de cette période, le style devient nerveux et tend à l'expressivité. Sous le règne des Sévères, les provinces s'appauvrissent. Au Bas-Empire, le déclin économique n'empêche cependant pas la poursuite des recherches (type d'édifices à plan central).

II. *Sculpture.* — Origines et République : la tradition littéraire, les statues des dieux, la décoration des temples. P. 130, l'auteur signale la naissance de la monnaie et souligne ses rapports avec la sculpture. Il est dommage que ce filon ne soit pas réexaminé par la suite ; développement de la série des statues honoraires, rôle du butin pris sur la Grèce ; les précédents étrusque et italique du portrait, rôle des *imagines* ; le bas-relief et les influences grecques ; constitution du relief historique, statues en toge et achilléennes. P. 168, à la suite de Beccatti, sont justement distingués plusieurs courants grecs : de Campanie, de Grande-Grèce et Sicile, hellénistique et néo-attique ; ce dernier, classicisant et érudit, deviendra éclectique et composite. Le chapitre consacré à l'empire reprend les divisions chronologiques classiques, avec, en tête, quelques indications générales qui définissent le caractère des diverses périodes. Il s'ouvre par une longue analyse de l'*Ara Pacis* (p. 173-186), suit l'évolution du portrait (typologie d'Auguste et de la famille impériale), étudie les stucs et terres cuites, la toreutique et la glyptique. On trouvera de très bons exemples de description et d'interprétation pour les reliefs de la villa Médicis et la base des *vicomagistri* (p. 211 sq.), l'arc de Titus (p. 221), les reliefs de la chancellerie (p. 226), la colonne Trajane (p. 247-252) et l'arc de Bénévent, la colonne de Marc-Aurèle (p. 276-287). L'analyse des séries de portraits impériaux (masculins et féminins), très heureusement illustrée, sera de la plus grande utilité. Une série particulièrement riche et trop peu envisagée jusqu'ici

dans les manuels est celle des sarcophages, qui ont remplacé les autels funéraires avec les progrès de l'inhumation. Il serait intéressant d'extraire de ces pages des « tableaux de caractéristiques » qui aideraient le chercheur pour la datation des œuvres isolées.

III. Dans l'histoire de la peinture, on appréciera la bonne utilisation des sources littéraires, l'exposé très clair et précis sur Pompéi et ses quatre styles (p. 380 sq.) et sur les écoles romaines, ainsi que les séquences concernant l'histoire de la mosaïque. S'il n'est pas question des tissus, les rapports avec la sculpture sont évoqués (p. 429).

La deuxième partie du manuel, consacrée aux provinces, trop négligées jusqu'ici, est sans doute la plus neuve. L'ordre suivi est géographique : Espagne, Gaule, Bretagne, provinces danubiennes, Afrique et Asie. Alors que l'histoire montre traditionnellement Rome ignorant les barbares, l'histoire de l'art atteste de multiples phénomènes d'osmose. Pour chaque province, après un rappel du substrat protohistorique et l'histoire de la constitution de la province par Rome, vient un survol topographique et une présentation des grandes séries artistiques, de l'urbanisme aux petits objets. Pour plusieurs régions, des synthèses seraient prématurées, et il faut se résoudre à décrire des exemples isolés, car nous manquons d'inventaires et, plus encore que pour l'art central, la chronologie est incertaine. La recherche devrait sans doute commencer par identifier les foyers créateurs à partir desquels a rayonné l'influence du centre et par constituer des séries de monuments (les stèles funéraires, par exemple). D'une façon générale, les apports du goût provincial sont naturellement plus sensibles dans la sculpture (funéraire, en particulier, où revit le substrat indigène), dans le décor et les motifs ornementaux : si les « cartons » pour mosaïques voyagent, les encadrements sont exécutés sur place. Les arts mineurs apparaissent ici de la façon la plus heureuse : verrerie, céramique, argenterie, petits bronzes ; mais il faudrait prêter une attention plus grande au mobilier et donner à l'étude une couleur plus archéologique : le monument, l'objet sont trop souvent isolés de leur contexte, celui de la vie quotidienne. L'architecture elle-même a subi des influences locales, la demeure privée et la villa rustique surtout, mais aussi les sanctuaires, comme vient de le montrer le dernier volume du manuel d'A. Grenier.

La variété des provinces a bien été mise en valeur. L'Espagne et la Gaule sont très romanisées ; encore, pour cette dernière, faut-il distinguer le Nord-Est (retenons ici l'interprétation des colonnes sculptées, p. 525). A propos du transfert vers le Nord des ateliers de céramique (p. 537), il conviendrait de creuser les questions sociales et économiques : déplacement des maîtrises, évolution des clientèles : armée, fonction-

naires (il n'y est fait qu'une allusion, p. 526). Significative est la transformation, j'allais dire l'embourgeoisement, des stèles militaires. Tout ce qui est écrit des provinces danubiennes, beaucoup moins connues en général, est très suggestif.

La Grèce, avec le particularisme de ses cantons, n'est pas la moins intéressante à étudier. A ce sujet, l'auteur insiste à juste titre sur la pénétration de l'influence grecque dans les autres provinces, que ce soit en Provence ou sur les côtes de la mer Noire. N'oublions pas que les échanges artistiques sont triangulaires : Rome-provinces, mais aussi provinces entre elles. L'auteur signale, d'autre part, mais sans développer cet aspect, que le « provincialisme » se trouve en Italie même, en particulier dans la plaine du Pô, qui joua un rôle si important dans la romanisation de l'Europe : il y a là tout un domaine à explorer, sur lequel plusieurs publications de G. A. Mansuelli, dont on annonce par ailleurs un *Art romain européen*, ont déjà jeté de vives lumières. Enfin, le problème de la pénétration de l'art romain au delà des frontières de l'empire (monnaies, vaisselle de bronze, argenterie), esquissé p. 557 et p. 833, mériterait un chapitre spécial.

L'auteur a bien indiqué l'importance de l'Afrique (peut-être en sous-estimant ses sculptures, dont G. Ch. Picard a bien mis en lumière l'originalité), réserve de la latinité dans la lutte contre l'Orient, féconde par son dynamisme, son inquiétude spirituelle, le pullulement des hérésies. Dommage que le cadre de la collection n'ait pas permis de traiter ici de l'art chrétien (réservé pour le volume sur le Moyen Age) : dans bien des cas, il serait passionnant de suivre certaines lignes d'évolution ; alors que P. Frova ne fait que noter la survivance de composantes romaines provinciales dans l'art roman, Ch. Cl. van Essen, dans son *Précis d'histoire de l'art antique en Italie* (Bruxelles, 1960), n'hésitait pas à introduire une phase subromaine de 570 à 700.

Le chapitre consacré à l'Asie est passionnant : la romanité est, en ces régions, imprégnée d'hellénisme, ce qui rend délicates les attributions. C'est en Asie Mineure que l'on pourra le mieux étudier les rapports de Rome et de l'hellénisme (qu'il s'agissait de défendre en Asie antérieure), notamment dans les grands complexes urbains où se sont élaborées des solutions architecturales grandioses (les campagnes, elles, sont plus orientales) : dans le plan régulier d'origine grecque, Rome insère des masses monumentales, multiplie les places, transforme la rue en un décor de portiques. Le goût pour la scénographie peut être qualifié de baroque ; on en retrouve les manifestations dans la décoration pariétale comme sur les reliefs des sarcophages.

Alors que nous manquons encore de tant de monographies, que tant de zones, de chronologies sont mal connues, que les personnalités des

artistes et des écoles nous échappent d'ordinaire, voilà donc une synthèse particulièrement courageuse. Le morcellement de la matière se justifiait dans un manuel ; l'auteur, d'ailleurs, ne néglige pas les rapprochements entre les arts ; cela entraîne, à vrai dire, des répétitions à propos des conditions générales de l'époque. Quelques tableaux comparatifs seraient bien utiles pour l'étudiant, en particulier des listes de monuments datés et des cartes de répartition. Or aucune carte n'accompagne l'ouvrage : cette absence nous rappelle qu'on a jusqu'ici trop considéré l'art hors de ses attaches géographiques, sinon chronologiques, pour le placer dans une sorte de monde idéal. D'autre part, c'est le « grand art » qui se taille ici la part du lion (architecture — encore certains aspects de l'urbanisme sont-ils négligés, les travaux portuaires par exemple — sculpture, peinture). Trop peu de place est accordée aux arts dits mineurs, si importants pour suivre le filon populaire (petits bronzes, en particulier) ; le décor céramique apparaît à peine pour les provinces ; de même les bijoux, dont une exposition récente, à Turin, vient de montrer tout l'intérêt.

Le volume a le mérite de ne pas être un livre à thèse, mais de réunir des documents avec clarté et objectivité, notamment dans l'exposé et la critique des théories d'autrui, et avec précision : données sur les mesures, les matériaux et la technique. On souhaiterait seulement un chapitre sur la restauration des objets et des monuments, dans laquelle l'Italie s'est rendue maîtresse et qui ne serait pas déplacé dans un manuel moderne ; il serait également intéressant d'esquisser une carte de provenance des matériaux (carrières, trafics commerciaux), pour mieux rattacher les œuvres à leur support économique. Le texte se lit facilement et agréablement, bien que la présentation reste très classique : on aurait pu la scander de sous-titres, faire ressortir dans la typographie les idées générales et distinguer les analyses d'œuvres ; la table des matières aurait mérité d'être plus détaillée. Un regret encore : on attend vainement une conclusion générale sur l'esprit de l'art romain ; du moins, pour chaque chapitre, souhaiterait-on que soient développées les observations synthétiques sur l'évolution de l'art considéré et sur ses rapports avec l'histoire générale. La bibliographie finale suit les mêmes divisions que le texte, ce qui facilitera la recherche, notamment pour les provinces. Elle filtre une masse considérable de publications et serait, naturellement, à compléter ou à rectifier dans le détail (p. 869 : plût aux dieux que l'Italie eût son Espérandieu et que la carte archéologique de la Gaule fût plus avancée !). L'index est abondant, mais aurait gagné à distinguer topographie, noms d'artistes et sujets. L'illustration, classique d'apparence, n'a pas l'allure tapageuse de tels ouvrages récents ; elle est bonne, bien que certaines figures

soient trop petites, tout en restant généralement lisibles. Elle a surtout le mérite d'être très abondante.

Voilà donc un manuel d'une utilité incontestable, un des derniers du genre, sans doute : il est certain que, devant la masse de documents à exploiter, de telles synthèses pourront de moins en moins être l'œuvre d'un seul. Aussi bien les deux encyclopédies d'histoire de l'art en cours de publication en Italie reposent-elles, même pour l'art antique, sur le travail en équipe.

R. Chevallier.

E. Kirschbaum, S. J., *Les fouilles de Saint-Pierre de Rome* : Paris, Plon, 1961, 271 pages, 38 hors-texte, 54 figures.

Nous avons ici la traduction d'un ouvrage paru en 1957, propre à intéresser un très large public passionné par un problème qui touche de près aux origines du christianisme. Mais c'est l'œuvre d'un spécialiste, professeur d'archéologie à l'Université papale de Rome, qui ne se contente pas de vulgarisation.

La première partie, analytique, retrace les découvertes dans leur succession, mais en distinguant la description des fouilles et l'interprétation qu'on en peut tirer. Cette description est évidemment fragmentée, mais utile pour faire revivre avec objectivité les joies et les problèmes de la recherche. Celle-ci a d'abord confirmé la présence du cirque de Néron, de localisation encore incertaine, mais non situé, comme on l'a cru, sous Saint-Pierre. De 1940 à 1949 a été mise au jour une riche nécropole païenne. Le matériel récupéré est abondant : peintures murales, stucs, sculptures (sarcophages), mosaïques, graffiti. Les mausolées, dont la disposition (alignement et escaliers menant aux toits) s'explique en fonction du terrain, appartenaient à des familles d'affranchis enrichis, qui conciliaient panthéon romain et cultes orientaux. On y suit l'évolution du rite funéraire : incinération, puis inhumation (chrétienne) et, en raison du manque d'espace, on voit apparaître *arcosolia*, sarcophages et chambres funéraires à simples plaques de marbre. Le développement architectural de la nécropole vaticane se situe entre 130 et 200 après J.-C., mais l'origine semble remonter au 1er siècle et le cimetière fut utilisé jusqu'à Constantin.

Des textes antérieurs à tout sondage attestaient qu'à partir du règne de Constantin on vénéra en cet endroit la tombe de Pierre. Une série de sondages à travers les revêtements de marbre, les couches de brique de la Renaissance, du Moyen Age et de l'Antiquité fit atteindre une construction de Constantin, puis un mur préconstantinien (« mur rouge »). L'auteur nous fait ici prendre conscience des difficultés d'une stratigraphie qui dut être suivie centimètre par centimètre sur un espace

restreint, compliquée par de nombreux remaniements et quelques pillages. L'apparition de graffiti chrétiens sur un mur perpendiculaire au mur rouge et plus tardif laissait supposer la proximité d'une tombe de martyr dont le nom, connu par l'abréviation d'un mot grec, rappelle celui de Pierre. La construction découverte sous l'enveloppe constantinienne se révélait ainsi comme le « monument triomphal » de l'apôtre dont parle Gaius sous le pape Zéphyrien (199-217) et dont la date (milieu du IIe siècle) est donnée par des tuiles à estampilles.

D'humbles tombes, qui se sont recoupées ou superposées, ont été relevées alentour : elles respectèrent pendant plusieurs siècles l'espace situé sous le « trophée », qui pourtant les attirait : il faut donc admettre l'existence d'une tombe sacrée. Or l'espace central était vide, mais sous le mur rouge on devait retrouver un petit tas d'ossements.

L'auteur répond nettement à la question unanimement formulée : a-t-on retrouvé la tombe de Pierre? Si les fouilles ont mis au jour le trophée du milieu du IIe siècle, la tombe apostolique qui en faisait partie n'a pas été découverte au vrai sens du mot ; mais son existence a été constatée par un enchaînement d'indices, bien que les éléments matériels n'en soient plus présents. Cent ans à peine après la mort de l'Apôtre, les représentants de la communauté chrétienne romaine reconnaissaient un emplacement exactement délimité au Vatican comme étant la tombe de Pierre. Il fallait une marque visible : les restes d'un mur de protection de la première moitié du IIe siècle, que les constructeurs du trophée ont considéré comme appartenant à la tombe ; on remonte ainsi au témoignage d'hommes trop proches des événements pour qu'il puisse perdre sa signification historique : on pouvait et on devait alors connaître la vérité. L'Église elle-même se porte ainsi garante de l'authenticité d'une tradition historique et localisée, et ce sont des interventions ultérieures (nous y reviendrons) qui expliquent la position de la tombe, plus élevée qu'elle ne l'était à l'origine. L'auteur ne se contente pas de faire le point de la question, mais répond aux critiques formulées sur un ton parfaitement courtois et en reconnaissant l'apport constructif de certaines d'entre elles. Ces critiques, dues à une connaissance insuffisante des lieux, discutaient l'interprétation même du terrain, délicate en raison de la pente et des nivellements, la chronologie des tombes et leur qualification, païenne ou chrétienne, la date de construction et la nature du trophée. Ce dernier, situé au-dessus et au milieu de tombes à une époque où les chrétiens sont encore persécutés, et aménagé pour garantir un contact avec la zone sous-jacente scrupuleusement respectée, ne peut être un cénotaphe.

Ici s'ouvre la deuxième grande partie de l'ouvrage, constructive, ordonnée selon un plan chronologique et synthétique. Il n'est pas pos-

sible de préciser la date exacte du martyre de Pierre sous Néron. Sa tombe fut modeste en raison des circonstances. En tout cas, la personnalité de l'Apôtre était assez vénérable pour qu'on ait veillé à l'ensevelir et le complexe des tombes groupées autour de celle de Pierre est le signe le plus ancien d'une vénération qui se préparait lentement, avant même que l'on n'entreprît la construction du mausolée : il en reste un graffito du type des *tituli memoriales*. Aussi a-t-on dû songer à établir une protection de la tombe. Sans doute est-ce Anicet (155-166) qui construisit une *memoria*, tandis qu'un champ funéraire s'étendait de l'autre côté du mur rouge. Pour aménager l'écoulement des eaux et le *clivus* d'accès, on dut tronquer la tombe centrale, ce qui, à cette époque haute, ne pouvait passer pour une profanation, mais dut s'accomplir sans doute à l'insu des autorités officielles. Quant au trophée lui-même, qui évoque un autel et vise à surélever une tombe à inhumation, fermée par une plaque mobile, il apparaît comme l'adaptation habile d'une forme architecturale traditionnelle. De la fin du IIe ou du début du IIIe siècle, on a conservé le graffito grec mentionné plus haut. Des dégâts sérieux, dus à une poussée du terrain, firent ériger un mur de protection, tandis que, par des décorations annexes, on s'efforçait de compenser l'asymétrie de la construction. Devant l'extension du culte rendu à l'Apôtre, vers la fin du IIIe siècle, la Confession sera encore remaniée et pourvue d'un riche décor. Cependant, lors de la persécution de Valérien (257-259), une partie au moins des ossements de Pierre fut, avec ceux de Paul, transférée sur la voie Appienne, sous l'actuelle basilique de Saint-Sébastien ; à l'emplacement d'une nécropole qui était alors déjà en majorité chrétienne, Constantin construisit une de ses premières basiliques en l'honneur des deux apôtres. L'auteur reconstitue ici en détail l'œuvre architecturale de l'empereur à Saint-Pierre du Vatican. La volonté arrêtée de bâtir sur la tombe de l'Apôtre, envers lequel la dévotion de Constantin est connue, entraîna des travaux considérables, commencés après 326 et achevés probablement après 354, pour faire disparaître l'ancienne nécropole et racheter les inégalités du terrain. Le coffret d'ivoire de Sanagher (début du Ve siècle), qui représente l'abside de Saint-Pierre, permet de reconstituer la *memoria* constantinienne. Entre le IVe siècle et le Haut Moyen Age, d'innombrables tombeaux furent encastrés sous le pavement de la basilique. Mais, surtout, Grégoire le Grand procéda à une transformation radicale, afin de placer un nouvel autel d'aplomb sur la tombe apostolique. Il creusa sous le nouveau presbyterium la première crypte semi-circulaire de l'architecture chrétienne, qui créait à la tombe un accès plus impressionnant. Une troisième modification importante fut due enfin au pape Calliste II, qui donna à l'autel grégorien une nouvelle enveloppe de marbre.

Le livre d'E. Kirschbaum n'est pas nouveau seulement par la réfutation systématique et constructive des critiques adressées aux premières synthèses, mais par l'esquisse qui suit d'un parallèle original entre la tombe de Pierre et celle de Paul : dans les deux cas, les tombes des Apôtres se trouvent dans des nécropoles païennes à l'endroit même qu'indiquait une très ancienne tradition littéraire et épigraphique, antérieure au début des catacombes chrétiennes (deuxième moitié du IIe siècle). Les croquis du comte Vespignani et les indications de l'architecte Belloni montrent que la tombe découverte en 1838 sous le maître-autel de Saint-Paul-hors-les-Murs, entourée de grilles, reposant sur un socle et conservant les restes d'une forme architectonique plus ancienne (deuxième moitié du Ier siècle), peut être considérée comme la sépulture de l'Apôtre, dont la dépouille, placée dans un sarcophage de terre cuite, fut déposée dans un colombarium ou un édicule. Voilà qui appuie la tradition selon laquelle l'autel papal de la basilique Saint-Paul serait érigé sur la tombe même de l'Apôtre des Gentils. A Saint-Paul aussi, il dut y avoir un monument funéraire placé sous l'arc de l'abside, qui contenait les restes de l'ancienne tombe apostolique ; mais, à l'inverse de la tombe de Pierre, le sarcophage de Paul se trouvait hors de terre, bien visible : le monument de Paul, citoyen romain, aurait ainsi été, dès le début, mieux aménagé que l'humble fosse de Pierre. La transformation du dispositif initial serait due, là encore, à Constantin. L'auteur reconstitue ensuite ce que fut la grande basilique des trois empereurs (386), qui forma un autel avec la partie supérieure du monument de Constantin. Grégoire Ier aménagea dans la basilique Saint-Paul une crypte analogue à celle de Saint-Pierre, avant une nouvelle transformation sous Sixte-Quint.

L'ouvrage se termine par un chapitre consacré aux reliques des Princes des Apôtres. L'examen médical a montré que les ossements trouvés au Vatican sous le mur rouge et connus plus de mille ans après la translation de la tête au Latran comme étant ceux de Pierre appartenaient à un homme âgé et vigoureux. Le chronographe de 354 mentionne une fête célébrée en souvenir de Pierre sur la voie Appienne et dont l'origine remonte à 258, cependant qu'une inscription du pape Damase signale que Pierre et Paul ont « habité » la basilique des Apôtres, c'est-à-dire y ont été ensevelis. Or le même culte était rendu avant 258 au Vatican et sur la voie d'Ostie. Les corps des Apôtres ont donc dû rester sur la *via Appia* depuis les persécutions de 258 jusqu'au règne de Constantin. Une cassette de marbre encastrée par ce dernier dans le mur aux graffiti du trophée du Vatican attesterait le retour des reliques, cette première translation n'ayant concerné que le « chef » de l'Apôtre ; en effet, selon un juriste du IIIe siècle, la tombe, du point de

vue juridique, se trouve là où est la tête. De même, les translations de 846, lors de l'invasion des Sarrasins, n'auraient abrité que la partie la plus précieuse des reliques des deux martyrs. Le transfert des têtes de la chapelle du palais dans le nouveau ciborium de la basilique du Latran eut lieu en 1370. Ces faits, interprétés par la légende, ont donné naissance à la tradition d'un partage des corps des Apôtres entre les basiliques Saint-Pierre et Saint-Paul, alors que la fête de la *Divisio Apostolorum* célébrait en réalité la dispersion des Apôtres allant prêcher l'Évangile. L'histoire de ces saintes reliques ne se conçoit bien que dans le climat spirituel romain : pour Rome, Pierre et Paul, dont la fête est célébrée le même jour, sont inséparables. Tous deux sont à l'origine de la position particulière qu'occupent les Romains dans le monde chrétien. C'est à Rome qu'ils sont morts et ont reçu leur sépulture.

Tout au long du livre, l'auteur ne nous a fait grâce d'aucun détail, d'aucun chiffre ; mais les précisions techniques n'ôtent rien au large intérêt d'une étude à travers laquelle revivent non seulement les débuts du christianisme, mais l'évolution de la papauté, du culte des saints, toute cette histoire religieuse étant replacée dans son contexte social, politique et culturel, grâce à une connaissance parfaite des textes et de l'histoire ecclésiastiques. Ces pages rigoureusement scientifiques sont pleines d'une vibrante émotion : elles nous font toucher du doigt un des premiers chapitres de notre civilisation chrétienne d'Occident. L'auteur, qui écrit avec la conviction, mais aussi la sérénité d'un croyant, n'a pas renoncé aux arguments de la logique, et distingue soigneusement les faits archéologiques et les données des textes ecclésiastiques. La convergence des critères, l'enchaînement des preuves et des présomptions n'en prennent que plus de force démonstrative.

Il faut mentionner le tableau chronologique final, les notes savantes qui satisferont les spécialistes, mais que l'auteur a eu raison de rejeter *in fine*, le très utile index et les illustrations, austères et démonstratives, qui montreront au grand public ce qu'est la photographie archéologique. Rien de tel pour remettre à leur place les révélations à sensation de la presse. Et que d'utiles conseils de méthode donnés au passage !

R. Chevallier.

Studi storici, topografici ed archeologici sul « Portus Augusti » di Ravenna e sul territorio classicano : Faenza, Stab. Grafico F^lli Lega, 1961, in-4°, 221 pages, 115 figures dans le texte, 6 planches en couleurs hors texte.

A l'occasion d'un congrès réuni à Ravenne (29-30 avril 1961) pour

l'étude de la zone archéologique de Classe à l'aide de la photographie aérienne, le Lions Club de Ravenne a édité magnifiquement un recueil de quatorze études qui devaient servir de base aux discussions des congressistes. Ces articles sont d'ordre historique, archéologique ou technique ; Ravenne héritière de Spina (L. Laurenzi) : une brève mais vaste perspective sur l'histoire du haut Adriatique ; La recherche du port de Ravenne et les sources antiques (G. Bermond Montanari) : un très utile inventaire des textes grecs et latins ; L'importance du port de Ravenne des origines au Moyen Age (A. Torre) ; Données épigraphiques pour l'histoire romaine de Classe (G. Susini) : publication d'une inscription de Sarsina (début du 1er siècle après J.-C.) mentionnant dès lors une cité de Classis, qui aurait relevé du préfet de la flotte ; idée très neuve que l'arrière-pays de Ravenne a connu un phénomène de colonisation comparable à celui d'un *limes* terrestre ; Publius Cominius Clemens, préfet de la flotte de Ravenne (P. Lino Zovatta) ; La scène LXXX de la Colonne Trajane (S. Stucchi) pourrait donner des indications sur la topographie de Classe ; La figuration de la *civitas Classis* et de l'entrée de l'ancien port sur les mosaïques de S. Apollinaire le Neuf (G. Bovini) conserve, dans son état ancien, le souvenir du port et de quelques édifices du *castrum* ; Deux édifices antiques restent à identifier sur le territoire de Classe : la *basilica Probi* et l'église de S. Severo (R. Farioli) ; l'étude sur Le port de Ravenne dans les sources médiévales et les notices sur la topographie antique de Classe (G. Cortesi) s'efforce de restituer l'allure du *castrum*, ses murs et ses voies ; dans La photographie aérienne à la recherche du port d'Auguste, V. Valvassori montre comment de patientes investigations et de belles photographies en couleurs ont identifié un port qu'il reste à dater ; Sondages et fouilles pour la recherche du port de Ravenne (G. Rambelli) expose le résultat des « carottages » (profils stratigraphiques) effectués à la suite des données de la photo-interprétation ; L. Gambi se livre à Quelques considérations sur les récents relevés photographiques sur la zone de Classe à la lumière de la topographie historique ; N. Alfieri, enfin, a présenté une vue d'ensemble de la question, tandis que le colonel J. Baradez apportait, à titre de comparaison, les résultats tout récemment obtenus pour le port de Tipasa, où des séries de sondages stratigraphiques ont révélé la configuration du bassin antique, comblé par les alluvions.

Les conclusions de ces travaux préliminaires quant à l'emplacement du port d'Auguste sont sans aucun doute positifs, bien que deux thèses soient en présence. Nous pourrons mieux les confronter lorsque auront été publiés les *Actes* du Congrès.

R. CHEVALLIER.

Jean-Pierre CALLU, *Genio Populi Romani (295-316) ; contribution à une histoire numismatique de la Tétrarchie* (Bibliothèque de l'École pratique des Hautes-Études, Section des sciences historiques et philologiques, 314e fascicule) : Paris, Champion, 1960, 134 pages, 1 planche.

Introduction. Le *Genius Populi Romani* avant la Première Tétrarchie, p. 9. — Chap. I. L'apparition du (*sic* !) *Genio Populi Romani* et les émissions de la Première Tétrarchie, p. 19. — Chap. II. La crise de 307 et les premières réductions du *follis*, p. 61. — Chap. III. La fin de l'émission *Genio Populi Romani* et la nomination des Césars, p. 87. — Conclusion. La survie du *Genius Populi Romani* au IVe siècle après J.-C., p. 105. — Annexe I : tableau des émissions *Genio Populi Romani* par ateliers, p. 113. — Annexe II : tableau synoptique des émissions, p. 120. — Bibliographie : sources numismatiques (trésors, catalogues et collections) ; sources littéraires (auteurs anciens, auteurs modernes), p. 121. — Addendum (à propos de C. H. V. Sutherland, *Diocletians reformed coinage in Britain*, dans *Centen. Public. Amer. Num. Soc.*, New-York, 1958, p. 627-649, *folles* sans exergue).

Rédigé en 1956, publié en 1960 — avec quelques additions — ce mémoire n'a rien perdu cependant de son intérêt, malgré l'accroissement constant et rapide de la bibliographie sur des problèmes qui par leurs difficultés et par leur importance continuent de passionner les chercheurs. La contribution de M. J.-P. Callu est de haute valeur, et nous regrettons de ne pouvoir entrer ici dans le détail de sa discussion, qui, aux chapitres II et III (les deux chapitres essentiels), est principalement chronologique. « Notre propos, précise l'auteur (p. 20), est seulement, en constatant que la légende GENIO POPVLI ROMANI [sur les moyens bronzes dits traditionnellement *folles*] inaugure les émissions de bronze argenté où tous reconnaissent l'un des chapitres essentiels de la réforme [monétaire de Dioclétien], d'établir si possible une chronologie relative des séries dans chaque atelier monétaire... » « Il s'agit là souvent, écrit ailleurs M. Callu (p. 59), d'approximations, non de certitudes. Toutefois, le jeu des parallélismes entre les différents ateliers, en soulignant quelques concordances..., permet de tracer des lignes de démarcation. L'origine des séries demeure dans la plupart des cas mystérieuse ; on garde cependant d'un examen comparé des *folles*, tant orientaux qu'occidentaux, l'impression d'une grande œuvre, entreprise uniformément et à peu de chose près à la même époque » — c'est-à-dire vers 295 après J.-C. (pour l'Égypte, date essentielle, voir plus particulièrement p. 20-30). — L'auteur a donc fait porter son gros effort sur la « structure » (au sens où les Allemands disent *Aufbau*)

d'un des monnayages les plus importants de l'époque impériale. Il est permis de se demander si une recherche plus systématique (cartographiée?) du « comportement » de ce même numéraire (au sens où les Anglais disent *behaviour*) — aires de dispersion, volumes en circulation, vitesses de propagation, longévité, par exemple — n'eût pas été possible d'après la composition des trésors monétaires. Relevons l'intérêt à cet égard d'une indication telle que celle-ci : « D'une façon générale... Antioche a connu pour ses monnaies une grande aire de dispersion, puisque ses *folles*, témoins des relations commerciales avec l'Orient, sont parvenus jusqu'en Bretagne » (p. 58-59).

Le chapitre I et la conclusion ouvrent d'autres perspectives : il y a là sur la notion politique, religieuse, philosophique de *Genius Populi Romani*, de l'époque républicaine à l'époque byzantine (sujet immense), quelques pages que certains, mis en appétit, trouveront peut-être un peu rapides ; car ce commentaire de la légende caractéristique du *follis* de Dioclétien agite de façon bien intéressante problèmes et idées. Mais l'auteur pouvait-il s'appesantir ici sans déséquilibrer son ouvrage? Je pensais en lisant ces pages à la résurgence en 1960 de la célèbre Semeuse de Roty (1897) sur nos pièces françaises. Quelle interprétation en donneront les numismates dans seize siècles? Était-ce, se demanderont-ils, rassurante évocation du bon vieux temps? du franc stable? de la IIIe République? et qui en a décidé? Ces questions auront leur intérêt, et M. Callu a eu raison d'en soulever de semblables. Toutefois, le centre de gravité de sa recherche est à un niveau plus profond de la réalité numismatique : nous descendons avec lui jusqu'aux véritables fondations d'un monnayage.

J. GUEY.

H.-P. EYDOUX, *Hommes et dieux de la Gaule. Les récentes découvertes archéologiques* : Paris, Plon, 1961, 325 pages, 40 illustrations hors texte, 59 in texte.

M. H.-P. Eydoux poursuit l'œuvre de vulgarisation qu'il tente en faveur de l'archéologie avec un succès croissant auprès du public. Il nous convie ici à un nouveau tour de France archéologique, pour des sites secondaires à première vue, mais de grand intérêt.

Après avoir conté l'histoire de Marseille à la lumière des trouvailles de céramique ou d'architecture, l'auteur ouvre d'intéressantes perspectives sur l'archéologie navale, et souhaite la création d'un musée de la mer. Il fait ensuite revivre l'histoire du sanctuaire des sources de la Seine, avec leurs émouvants ex-voto, à travers lesquels on suit le phénomène de christianisation, celle de Mailhac et de son oppidum du Cayla,

de Reims, où, malgré de nombreuses destructions et disparitions, subsiste le fastueux tombeau de Jovin avec les imposants cryptoportiques. L'archéologie de la Marne a été animée par un cultivateur devenu archéologue qui a découvert de nombreuses sépultures. Particulièrement intéressant est le chapitre consacré à Ligugé, où des fouilles minutieuses permettent de reconstituer le développement de l'église, du martyrium du IVe siècle à l'époque gothique. Nous revenons en Provence avec les fouilles sous-marines de Fos et les trouvailles de céramique grecque au Pègue, où l'on voit s'interpénétrer culture locale et importations, et qui pose à nouveau le problème de la pénétration méditerranéenne par la voie du Rhône. En Corrèze, l'archéologie a contribué de façon imprévue à la mise en valeur du plateau de Millevaches. Enfin, à Hénin-Liétard, un petit groupe d'amateurs a déjà obtenu de bons résultats.

Au fur et à mesure de la narration, toujours chaleureuse et présentée sous forme de reportage, qui démontre par l'exemple la noblesse de la recherche obscure et gratuite, toute pénétrée du sens de la terre, du travail en équipe, de graves problèmes sont posés devant l'opinion : organisation du service des antiquités nationales, subventions, création d'une école française de fouilles, directives à donner aux amateurs. Instruire le public, ne serait-ce qu'en dirigeant vers l'archéologie certaines activités périscolaires, serait la meilleure façon d'éviter les fouilles clandestines. L'auteur déplore au passage l'isolement des archéologues locaux, l'immobilisme de l'administration, la grande misère des musées provinciaux. On retirera de la lecture du livre la conviction que l'archéologie est une richesse nationale inexploitée, ne serait-ce que du simple point de vue touristique (ce que l'Italie a su réaliser de façon étonnante). En exaltant le rôle des animateurs qui secouent par leur dynamisme la somnolence dont les petites villes sont souvent menacées, M. Eydoux souhaite à juste titre que les sociétés savantes locales cherchent à atteindre la masse parmi laquelle on peut trouver beaucoup de bonnes volontés, d'intérêt pour l'histoire locale, de respect pour les traditions. L'archéologie, qui oblige à s'intéresser à des degrés divers à des disciplines variées, est par là une remarquable école de culture générale. S'efforçant aujourd'hui de découvrir l'homme, ses manières d'être et de penser, ses travaux et ses œuvres, sa vie familiale et ses horizons religieux, elle est un véritable humanisme.

Ajoutons que l'illustration du livre, excellente, est largement commentée et appuie étroitement le texte. La bibliographie satisfera les plus difficiles.

R. CHEVALLIER.

Paul-Marie DUVAL, *Paris antique, des origines au IIIe siècle* : Paris, Éditions scientifiques Hermann, 1961, 1 vol. in-4°, 359 pages, 151 figures sur planches et dans le texte et 1 plan, 75 NF.

Jusqu'à ce jour, archéologues et historiens avaient surtout porté leurs efforts sur le Paris gallo-romain. L'une des nouveautés de ce magnifique ouvrage est de traiter de la recherche des origines parisiennes avant la fondation de Lutèce.

Il est, en effet, de très nombreux témoins de ce Paris d'avant l'histoire, conservés au Musée des Antiquités nationales[1] de Saint-Germain-en-Laye, à Carnavalet et au Cabinet des Médailles, recueillis dans les sites néolithiques, les cachettes de fondeurs de l'âge du Bronze et les dragages de la Seine.

Paris est un don du fleuve. Son histoire s'inscrit dans ses cadres géologique et géographique. De bonne heure, la grande voie d'eau est fréquentée par les trafiquants. L'île de la Cité offre un passage aisé entre les régions de la Gaule septentrionale et orientale. C'est aussi une citadelle naturelle, assurant à ses occupants une position stratégique de grande valeur, dont l'insularité est encore renforcée par les défenses naturelles de la forêt et du marais. Le sous-sol offre l'apport de ses matériaux de construction, ses sources et ses nappes aquifères. Mais, parallèlement aux facilités que lui ouvre, pour ses rapports avec le dehors, un réseau d'affluents convergents vers le fleuve, apparaît le danger des invasions qui, à maintes reprises, vont déferler aussi bien par ces rivières que par la « route des seuils ».

L'attrait exercé sur les hommes par la région parisienne remonte bien plus haut encore que le Néolithique et, si on nous rappelle la vie forestière des Montmorentiens, il n'eût pas été inutile de signaler que l'une des plus importantes industries du Paléolithique moyen a em-

1. On est quelque peu surpris de certaines remarques concernant le Musée des Antiquités nationales :

P. 46, n. 28 *bis* : les objets de la cachette de fondeur de Thiais que l'auteur n'a pas « retrouvés » sont exposés, depuis 1935, dans une des vitrines de fenêtre, sur le parterre, dans la salle V. J'ai donné dans le *Bulletin des Musées de France*, VII, 1935, p. 55-56, une description critique de ces mobiliers.

P. 50, n. 35 : il n'est pas exact d'écrire que la collection Frédéric Moreau n'a pas été inventoriée. J'ai moi-même, en 1911 et 1912, participé au travail de classement de ces ensembles sous la direction d'Henri Hubert, qui a publié deux articles importants sur *La collection Moreau au Musée des Antiquités nationales*, dans la *Revue archéologique*, 1902, 2, p. 167-206 ; 1906, 2, p. 337-371. Une description de la collection se trouve dans Salomon Reinach, *Catalogue illustré du Musée des Antiquités nationales au château de Saint-Germain-en-Laye*, II, p. 258-277.

Quant aux autres collections signalées dans la même note comme non inventoriées, leur inventaire a été porté aux registres d'entrées des manuscrits de ce département (état au mois de juillet 1956).

prunté son nom, précisément, à une localité de ce territoire, le Levalloisien, en un moment où le pays n'avait pas encore acquis les traits qui le caractérisent.

A cette occupation sporadique du Paléolithique et du Mésolithique succèdent, au Néolithique, les premières tentatives d'appropriation du sol et de stabilisation des groupes humains, sur l'une et l'autre rive de la Seine, la vallée de la Marne vers son confluent et la forêt de Montmorency, l'ancien domaine des Montmorentiens. Comme dans les autres terroirs de notre pays, ces communautés sont ouvertes sur le dehors, et les apports venus des cultures orientales ne manquent pas. Le site néolithique de Villejuif représente alors une étape importante de l'occupation du site de Paris.

Les renseignements apportés par l'exploration des allées couvertes situées en aval de Paris font connaître un peuplement moins clairsemé au cours de l'Énéolithique et de l'âge du Bronze. La civilisation de Seine-Oise-Marne a joué alors un rôle considérable. Au cours de la quatrième période de l'âge du Bronze, des ateliers de fondeurs témoignent de l'activité industrielle, et la découverte de pirogues parle d'un trafic fluvial qui est peut-être en rapport avec le commerce de l'étain de la Grande-Bretagne.

Les changements climatiques qui, au début du I^er^ millénaire avant notre ère, ont provoqué un bouleversement dans les modalités de l'occupation du sol en Europe occidentale peuvent expliquer en partie la pauvreté des trouvailles archéologiques relevant du premier âge du Fer dans la région parisienne. On peut aussi se demander si, dans cette partie de la moyenne vallée de la Seine, la civilisation du Bronze final n'a pas longtemps survécu, comme on l'observe dans le domaine marnien.

Lorsqu'en 52 avant J.-C. s'achève l'histoire de la ville celtique de Lutèce, elle comptait environ deux siècles d'existence, depuis le jour où, en 250-225, des Celtes s'y sont installés sous la protection des eaux, à l'abri de retranchements de terre et de palissades, au centre d'une région fortement occupée, malgré les vicissitudes, conséquences des mouvements de peuples au cours du second âge du Fer.

Si l'archéologie, à l'exception des découvertes de sépultures, apporte une documentation trop lacunaire, on sait cependant qu'au moment où Lutèce va disparaître sous les assauts des armées césariennes, elle connaissait une réelle prospérité. On saura gré à l'auteur des pages nouvelles qu'il nous donne à ce sujet et d'avoir rappelé l'attention sur le très beau monnayage d'or des *Parisii*, qui ne représente pas seulement une œuvre d'art, mais témoigne d'une richesse acquise par le commerce des bois et les droits de péage des nautes parisiens.

Cette éclipse dans l'histoire de Paris sera de courte durée et la ville renaît de ses cendres dès les premiers temps du Haut-Empire.

Si, dans la première partie de cet ouvrage, l'auteur a été un explorateur pour le Paris gallo-romain, il a eu, pour la seconde, des prédécesseurs, dont il reprend la suite par un travail critique de rectifications et de précisions ; mais lui-même a contribué à une meilleure connaissance de la ville romaine par ses fouilles dans le palais des Thermes de Cluny.

Lutetia est une ville double, dont les parties sont nettement séparées. Des monuments sculptés sont les seuls vestiges de l'agglomération installée dans l'île. Mais il est un fait nouveau dans cette histoire, mis en lumière par cet ouvrage : on croyait à un débordement de l'île sur la rive gauche ; il faut se rendre à l'évidence et admettre le contraire : c'est la ville haute qui a cherché à se réunir à la ville de l'île à partir du forum situé sur l'emplacement de la rue Soufflot, sur la montagne Sainte-Geneviève. On propose de placer les frontières de cette ville haute aux Thermes de Cluny, et entre ce point et le fleuve le marais aurait été un obstacle que les Romains n'eurent pas le temps de surmonter.

Les désastres de la seconde moitié du IIIe siècle auront pour conséquence l'abandon de la ville de la montagne de Sainte-Geneviève, et l'île va reprendre son rôle de refuge qu'elle conservera jusqu'au Xe siècle.

La ville romaine de la rive gauche avait été le siège des grands édifices publics : théâtre, amphithéâtre, peut-être un cirque, trois établissements de bains. Une nouvelle étude des fragments de sculpture et d'architecture permet à l'auteur d'apporter quelques touches nouvelles à l'histoire urbaine des trois premiers siècles de notre ère à Paris. Dès l'époque augusto-tibérienne, on constate l'existence d'ateliers de sculpteurs dans lesquels les influences romaines n'ont pas tari la veine celtique (monument des Nautes). Aux IIe et IIIe siècles se place la construction du pilier de la Gigantomachie sur le forum lors de son premier état, des thermes du forum et de l'Est, du théâtre et de l'aqueduc. Après l'invasion, à la fin du IIIe siècle, le rempart de l'île utilisera pour son édification les matériaux empruntés aux monuments ruinés.

L'histoire de Paris gallo-romain n'est guère, à tout prendre, différente de celle de très nombreuses villes contemporaines de la Gaule. C'est une petite capitale de province, et là encore la romanisation n'a pas étouffé le souvenir du passé celtique. La ville, *Lutetia*, garde son nom indigène ; ses habitants n'ont pas abandonné leurs noms gaulois, et les anciennes divinités du temps de l'indépendance font bon voisinage avec les dieux du panthéon gréco-romain.

Des appareils critiques traitent des textes anciens relatifs à Lutèce,

de ses origines légendaires, des œuvres d'art et des objets d'origine parisienne, et une bibliographie ne comporte pas moins de 966 numéros. Des index facilitent la consultation de cet ouvrage monumental, dont l'illustration, souvent encore inédite, est excellente.

Raymond LANTIER.

Paul-Marie DUVAL, *Les inscriptions antiques de Paris* (*Histoire générale de Paris*, collection de documents publiés sous les auspices de l'édilité parisienne) : Paris, Imprimerie nationale, 1961, 1 vol. in-4°, XXXII-186 pages, avec 69 figures, tables et index, et un album de 32 planches.

Cent onze inscriptions sur pierre n'offrant trop souvent que quelques mots, voire quelques lettres, quatre-vingts sur petits objets, tuiles ou briques, ne constituent pas, au total, un matériel épigraphique considérable, même si l'on y ajoute les marques de potiers qui ne figurent pas dans ce recueil — et qui feront prochainement l'objet dans la même collection d'un catalogue par les soins de Mme Durand-Lefebvre. M. P.-M. Duval est le premier à le dire et même à le souligner en évoquant comparativement l'abondance, la richesse des textes antiques de Nîmes ou de Vienne, de Lyon ou de Bordeaux : « par exemple », tient-il à signaler dans l'introduction, la série parisienne « ne comporte pas de document de quelque importance pour l'histoire des institutions ». Elle ne lui réservait, en outre, qu'un petit nombre d'inédits : deux seulement parmi les inscriptions lapidaires (nos 37 et 42) ; la plupart des textes qu'il étudie ont déjà été publiés par Robert Mowat, dans le *Bulletin épigraphique de la Gaule*, de 1881 à 1886, et par Otto Hirschfeld, au tome XIII du *C. I. L.*, de 1899 à 1916.

Par ces considérations M. P.-M. Duval ne s'est pas laissé arrêter. D'abord, parce que, s'agissant des origines de Paris, il n'est pas de témoignage, si humble soit-il, qui n'ait son prix : l'auteur de *Paris antique* devait éprouver mieux que quiconque la singulière valeur de ce groupe de données ; et, réciproquement, personne n'était plus à même que lui de le faire valoir : rarement thèse principale et thèse complémentaire ont été aussi dépendantes l'une de l'autre, aussi utiles l'une à l'autre. Ensuite, parce que l'édition de tous ces textes — ici distribués, au mieux, entre six chapitres : inscriptions impériales et divines (I) ayant trait à la vie publique (II), funéraires et chrétiennes (III), de la *ciuitas* (IV), sur petits objets trouvés à Paris et dans la *ciuitas* (V), sur tuiles et briques (VI), deux appendices groupant, à la fin, les inscriptions concernant les *Parisii* trouvées hors de la *ciuitas*, d'une part, et de l'autre les inscriptions fausses ou reconnues comme ayant été importées — appelait, en même temps que de nouveaux commentaires, une sérieuse révision, méthodique, complète.

Il fallait, avant toute autre préoccupation, les relire et, pour cela, non seulement user des divers procédés d'examen et de reproduction dont dispose aujourd'hui l'épigraphiste, mais encore, pour chaque document, tenir le plus grand compte des lectures antérieures, sans en négliger aucune. A cet égard, l'enquête a été menée de façon exemplaire : quiconque a tant soit peu pratiqué ce genre de recherches admirera, notamment, la patience et le soin avec lesquels ont été revues, bloc après bloc, mot après mot, lettre après lettre, les inscriptions provenant des arènes et de l'enceinte (nos 7-15, p. 29-78, pl. VI-XV), textes dont les transcriptions imprimées au *C. I. L.* (fig. 11) ou les relevés de J. Formigé (fig. 11 *bis*) ne donnaient, nous le voyons à présent, que de défectueuses copies. Ainsi, chemin faisant, sont corrigées dans les précédentes éditions maintes erreurs de tout ordre : « mises en page » ou « mises en ligne » infidèles, omissions, additions abusives ou contestables, comme celle, par exemple, qui déformerait le nom du dieu gaulois aux oreilles et bois de cerf dont l'image ornait le monument des Nautes : sur le bandeau supérieur, mutilé, du célèbre bas-relief, seul document qui nomme ce dieu, on lit seulement, aujourd'hui, *.er[n]unnos* (no 2, 10e) ; or, M. P.-M. Duval pense que le C initial imposé par la tradition, *[C]er[n]unnos*, manquait déjà en 1711, quand la pierre fut retrouvée ; que les premiers lecteurs, impressionnés par l'aspect de la divinité cornue, « ont restitué ou cherché à restituer un mot ayant un rapport direct avec la corne » ; qu'on ne saurait donc admettre sans réserve la restitution du C, aussi longtemps, du moins, que l'équivalence *cern* = corne n'aura pas été attestée par quelque découverte. Il semble, en effet, bien difficile de faire confiance, sur ce point, aux deux relevés du monument des Nautes publiés en 1711 (pl. I et II), qui désignent en toutes lettres, sur le bandeau, *Cernunnos*. A l'appui de la thèse de M. P.-M. Duval, je constate, en particulier, que le moins « interprété » des deux, celui de Moreau de Mautour, n'a pas respecté, lui non plus, la « mise en ligne » de l' « étiquette » ; sur la pierre (pl. IV, F), le troisième N « tombe » au-dessus du bois gauche du dieu, alors que le dessin en question (pl. II) donne cette place aux deux lettres suivantes, O et S. Petite négligence, dira-t-on, mais qui, à mes yeux, rend suspecte la lecture proposée : adoptée, certainement, plus que réellement effectuée. Le choix de cet exemple risque fort, je m'en aperçois, de laisser croire que le seul effet d'une aussi méticuleuse revue est de ruiner des traditions ou de les ébranler ; elle conduit aussi, il faut le signaler, à d'appréciables découvertes, à des acquisitions on ne peut plus positives. Pour n'en citer qu'une : la distinction, sur le milliaire de Paris (no 46, fig. 58), de deux gravures successives, les quatre lignes de la seconde constituant la dédicace à Maximin Daïa où,

pour la première fois, à notre connaissance, le nom de Lutèce est remplacé par celui de « chef-lieu des *Parisii* », « avant de céder la place à celui de *Parisii* qui donnera Paris ».

Il convenait, en second lieu, de déterminer ou d'essayer de déterminer la provenance exacte de chacun de ces textes, principalement des inscriptions lapidaires trouvées, pour la plupart, en remploi dans les fondations de l'enceinte du Bas-Empire, autour de l'île de la Cité ou dans le cimetière paléochrétien du faubourg Saint-Marcel. A cette délicate opération M. P.-M. Duval n'a pas donné moins d'attention qu'à la révision des lectures. Grâce à lui, nous savons à présent que sur les cinquante-six blocs déposés aux Arènes (nos 7-11) quatre seulement ont été effectivement découverts à cet endroit, le reste provenant du parvis Notre-Dame (14), du nouvel Hôtel-Dieu (15), du quai aux Fleurs (19), du palais de Justice (1), ou d'emplacements dont le souvenir s'est perdu (3). Et si, avec lui, nous regrettons que « le trop grand nombre de remplois (fasse) que ce matériel épigraphique ne nous (apprenne) pratiquement rien sur la topographie de la ville antique » (p. XVIII), nous retenons la précieuse indication — et peut-être, qui sait? la promesse — que « les stèles de belle qualité venaient de la partie du cimetière (de la voie d'Orléans) qui n'est pas encore explorée, la plus proche de la sortie de Lutèce » (*ibid.*).

Les progrès accomplis dans les domaines voisins de la philologie, de l'archéologie, de l'histoire des institutions, de celle des religions, recommandaient enfin que chaque inscription fît l'objet d'une étude vraiment raisonnée où sa portée documentaire, du point de vue de Rome tout autant que de celui de Lutèce ou de la Gaule, serait, avec science et discernement, mise en valeur. Pour mener à bien cette dernière tâche, l'auteur de *Paris antique* était, encore une fois, tout désigné : il y a également réussi. Ses commentaires, s'ils n'ont pas le moins du monde la prétention de résoudre tous les problèmes, encore qu'ils en résolvent un grand nombre — avec, parfois, une excessive discrétion —, permettent au lecteur, en tout cas, de connaître les diverses données de chacun d'eux et de choisir l'hypothèse qui lui paraît la moins aventureuse, donc de prendre parti. S'agit-il de la dédicace des *nautae Parisiaci* (no 1) : nous trouvons là rassemblés, classés, précisés tous les arguments d'ordre philologique, épigraphique, historique et même psychologique avancés en faveur de l'une et de l'autre hypothèse : ou bien *Tib(erio) Caesare Aug(usto) Ioui Optumo Maxsumo s(acrum)* doit être compris : « A Tibère César Auguste (et) à Jupiter, etc. », si, avec C. Jullian, De Pachtère, A. Grenier et, lors de la soutenance, M. J. Heurgon, on voit dans la forme *Caesare* un datif archaïque en *-e* ; ou bien : « Sous le règne de Tibère César, à Jupiter, etc. », si, avec M. P.-M. Duval,

on préfère y reconnaître un ablatif classique. Aux partisans de la première hypothèse, ceux de la seconde font essentiellement observer qu'il n'y a pas, au Haut-Empire, d'exemple de dédicace faite simultanément à Jupiter et à l'empereur où le nom du dieu Très-Bon Très-Grand ne soit pas en premier. Aux tenants de la seconde, ceux de la première répondent qu'on trouve encore en Gaule, sous l'Empire, des datifs archaïques en *-e*, que l'archaïsme est ici d'autant moins insolite que l'inscription en comporte, avec *posierunt*, à la dernière ligne, un autre ; qu'il est anormal, par contre, qu'une indication chronologique soit simplement donnée par le nom de l'empereur à l'ablatif, sans mention d'un consulat, d'une puissance tribunice, d'une salutation impériale ; que « la place d'honneur faite ici exceptionnellement au prince peut s'expliquer par manque d'usage ou par flatterie » (p. 9). Pour ma part, je ferai, en faveur de l'ablatif, deux remarques. N'est-il pas étrange, d'abord, que pour la mention du nom de Jupiter on ait usé d'une forme classique, *Ioui*, presque aussitôt après avoir employé une forme archaïque, si archaïsme il y a, pour le nom de César? Alors que, des deux désignations, celle du maître des cieux se prêtait assurément davantage à une tournure archaïque. A Lutèce, où l'on aurait connu le datif archaïque *Caesare*, aurait-on néanmoins ignoré, pour *Jupiter*, les datifs archaïques dont l'épigraphie, sans parler des textes littéraires, donne plusieurs exemples : *Ioue* (*C. I. L.*, I², 20 = VI, 136 = D.2989 ; *C. I. L.*, I², 2101 = XI, 4348 ; etc.), *Iouei* (*C. I. L.*, I², 364 = XI, 3078 et 7483 = D. 3083 ; *C. I. L.*, I², 802 = VI, 438 = D. 2994 ; *C. I. L.*, I², 1838 = D.3065 ; etc.)? Pour *Caesar*, par contre, combien de datifs archaïques en *-e* connaissons-nous? Je n'en vois guère. Quant à la forme *posierunt*, n'était-elle pas, sous Tibère, d'un emploi plus fréquent qu'on ne le laisse ici entendre? — D'autre part, est-il si anormal que dans la bourgade encore mal romanisée qu'était alors Lutèce, où le lapicide, en tout cas, prenait de grandes libertés dans la pratique de son art, comme en témoignent tous les textes du monument des Nautes (cf. p. 25), on ait omis après les noms de l'empereur, à l'ablatif temporel, les autres indications chronologiques d'usage? L'oubli ne me semble pas très choquant, moins inadmissible, certainement, que la priorité protocolaire donnée à l'empereur par le datif archaïque. Au reste, le contenu psychologique de la seconde interprétation, « Sous le règne de Tibère... », est presque aussi riche que celui de la première, « A Tibère... » : comme le fait pertinemment remarquer M. P.-M. Duval, « les dédicants trouvaient le moyen, sous le couvert d'une formule chronologique, de décocher au prince une flatterie sans précédent en inscrivant son nom, donc en le faisant prononcer, avant celui du plus puissant des dieux » (p. 9).

Dans les controverses qu'il révèle ou qu'il éclaire d'une lumière nouvelle, cet ouvrage donne non seulement les moyens, mais, on le voit, l'envie et l'audace d'intervenir : quel meilleur éloge peut-on faire d'un livre savant?

Pierre QUONIAM.

Droit romain.

Jean IMBERT, *Le droit antique* (Collection « Que sais-je? », n° 924) : Paris, Presses Universitaires, 1961, 127 pages.

C'eût été une gageure impossible à tenir que de tenter une synthèse de tous les droits de l'Antiquité, comme semble le suggérer le titre extérieur de l'opuscule, dans « le cadre exigu » de cette collection, si le dessein de l'auteur n'était éclairé et délimité par le titre intérieur et son sous-titre « Le droit antique *et ses prolongements modernes* », mieux encore par l'Avant-propos (p. 5-6) et la conclusion (p. 125) de sa contribution. Jean Imbert, qui nous a donné, en collaborarion avec G. Cardascia et le regretté R. Monier, une précieuse *Histoire des institutions et des faits sociaux des origines à l'aube du Moyen Age* (1955), dans le cadre de la réforme des études juridiques, s'est simplement proposé ici de dégager, pour les non-initiés aux études d'histoire du droit, et à la lumière d'une « rétrospective rapide », quelques-uns des liens qui rattachent encore nos droits modernes aux droits de l'Antiquité et plus particulièrement au droit romain. De ce point de vue, le « bilan » provisoire qui nous est présenté est utile et opportun.

Une précision préliminaire s'impose sur le titre, comme sur le sous-titre, qui donnent l'impression d'une certaine unité d'un droit antique, au singulier. Mais cette impression est tout de suite rectifiée par l'Avant-propos et par le plan de l'ouvrage, comme elle l'est dès qu'on se réfère à l'*Histoire des institutions et des faits sociaux* du même auteur.

Les apports les plus caractéristiques des divers droits antiques nous sont, en effet, présentés successivement sous trois chapitres, dans les civilisations anciennes du Proche-Orient, dans la civilisation grecque et dans la civilisation romaine. Ainsi se trouvent heureusement réunis les éléments d'une introduction à l'histoire comparative des droits de l'Antiquité, si discutée parmi les romanistes depuis les espérances de Wenger et de Koschaker, sans préjuger des délicats problèmes des influences et de la continuité.

Du chapitre I (p. 7-18), on retiendra l'intérêt que présentent pour l'historien et le comparatiste les progrès de nos connaissances des droits dits « cunéiformes », auxquels ont si largement contribué la nouvelle école assyriologique française et notre regretté Georges Boyer, et l'im-